



PRÉFET DES LANDES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 29 août 2022

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité orages

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène orages à compter du lundi 29 août à 14h00.

Des orages vont éclater en début d'après-midi. Ils seront accompagnés de rafales de vent (jusqu'à 75 km/h) et de fortes pluies.

Conséquences possibles :

De violents orages sont susceptibles de provoquer des dégâts importants.

- * Des dégâts sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement à adopter :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>